

VIC. INFO

NUMÉRO 36 • JUIN 2023



Édito

Vicomtoises, Vicomtois,

Ce nouveau Vic.info est plus léger que les précédents. Tout en maintenant des publications municipales avec l'essentiel des informations, nous avons dû réduire nos formats habituels dans le cadre des économies budgétaires faites cette année.

Après le Covid, nous faisons face à la crise énergétique et au contexte inflationniste. C'est environ 500 000 € de dépenses supplémentaires qui se sont imposées à la ville, dont 330 000 € d'énergie ! Face à cette situation exceptionnelle, des mesures fortes ont dû être prises pour trouver un maximum d'économies, permettant de couvrir les 2/3 de ces dépenses contraintes. Alors que nous avons la volonté de ne pas activer le levier fiscal, nous avons dû nous résoudre à augmenter les taux d'imposition de 5% pour équilibrer le budget.

Malgré ces crises successives, nous gardons le cap ! Les engagements pris se réalisent progressivement. Services publics, environnement, cadre de vie, jeunesse et écoles, culture et patrimoine, vie sportive, travaux, Plan Guide... les actions sont nombreuses, grâce à une équipe municipale et des services municipaux très mobilisés.

Bel été à toutes et à tous !

Antoine Desforges

Sommaire

2. LE BUDGET
4. LE PLAN GUIDE
7. EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES
8. INFOS CANICULE ET HORAIRES D'ÉTÉ DE VOS SERVICES

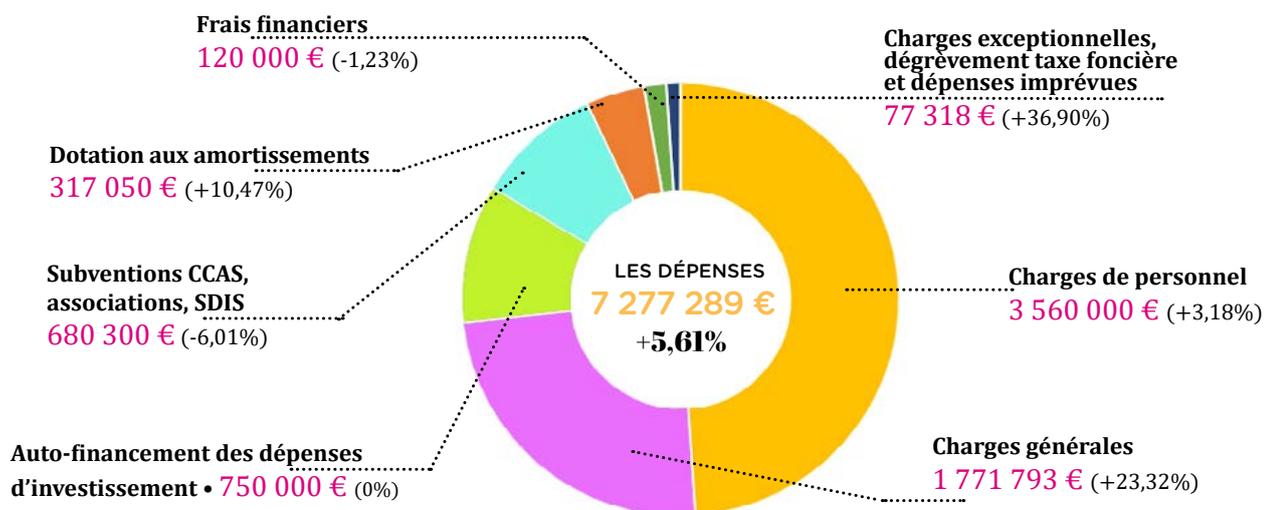
Le budget 2023

Adopté lors du Conseil Municipal du 6 avril 2023, le budget s'élève à 7 277 289 € en fonctionnement et 5 513 806 € en investissement ; soit un budget total de 12 741 095 €. Il a été élaboré dans un contexte national jamais connu jusqu'alors, entre inflation due

à la hausse des coûts de l'énergie et l'incertitudes quant aux montants des aides de l'État pour y faire face avec « le filet de sécurité inflation ». Pour ces raisons, et malgré les efforts d'économies ou de recherche de recettes supplémentaires et la

revalorisation des bases d'imposition de 7,7 % décidée par l'État, il n'est pas possible cette année d'équilibrer le budget de fonctionnement sans recourir au levier fiscal, et donc à une augmentation des taux de 5 %.

Le budget de fonctionnement



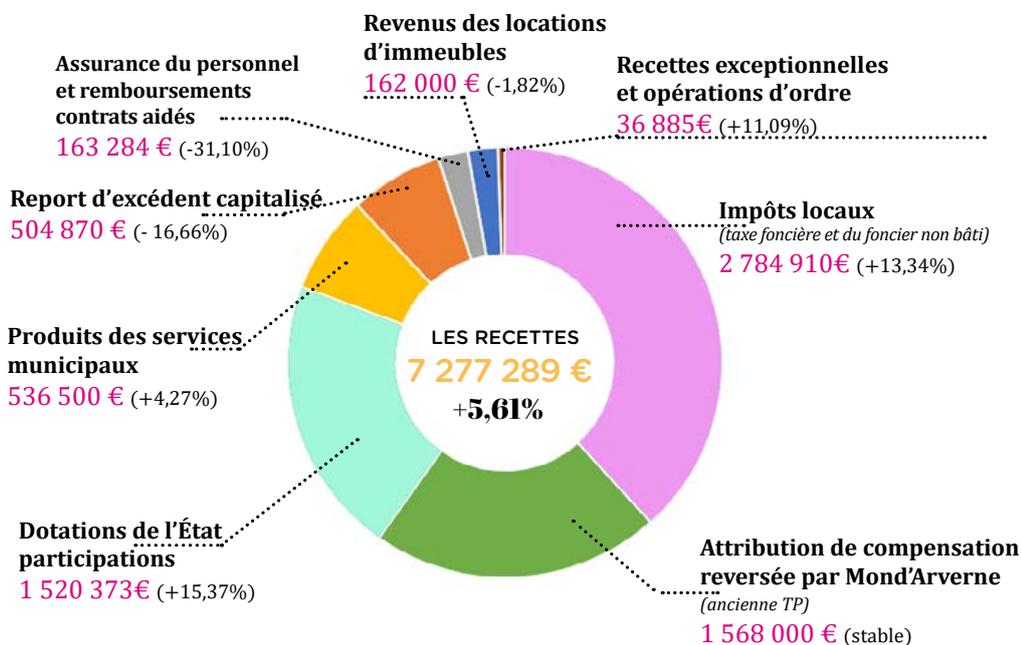
Les charges générales évoluent très fortement par rapport à 2022 et ce principalement en raison de la hausse du coût de l'énergie (+ 333 000 €) mais également du montant de la cotisation à l'assurance statutaire (+ 50 000 €). Pour pallier ces augmentations, d'importantes économies ont été réalisées.

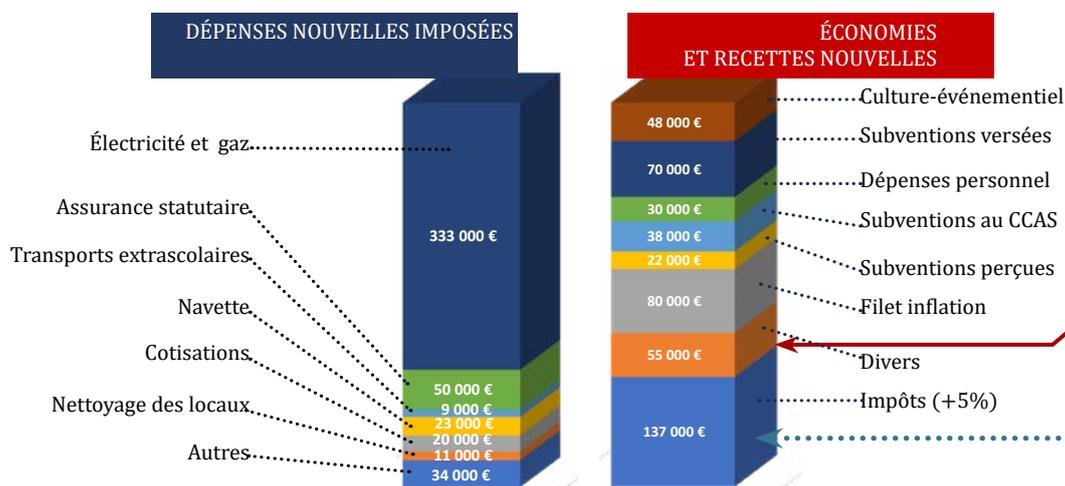
Les charges de personnel sont bien maîtrisées avec une hausse limitée à 3% tenant compte de l'évolution de la carrière des agents et de leur rémunération. Pour réaliser des économies, les départs en retraite et les absences ne sont pas systématiquement remplacés et le nombre de saisonniers sera limité.

Les subventions ordinaires aux associations sont diminuées de moitié en priorisant d'abord le maintien du soutien matériel et technique aux manifestations ; les subventions exceptionnelles sont supprimées cette année sauf celles relatives au programme culturel qui a été repensé dans sa globalité.

Les principales modifications des recettes concernent :

- **le report de l'excédent 2022** qui est en diminution de 16 % du fait de la moins bonne exécution des recettes et notamment celles liés aux remboursements de l'assurance statutaire et des contrats aidés ;
- **l'inscription du « filet de sécurité inflation »**, dotation versée par l'État estimée à 80 000 € mais dont le montant est incertain encore à ce jour ;
- **l'évolution des bases fiscales** fixées par la loi de Finances pour 2023, de 7,7 % qui tient compte de l'inflation. De plus, pour faire face aux augmentations de charges, des recettes supplémentaires ont été trouvées via des subventions nouvelles.





Ci-contre une illustration graphique qui synthétise les efforts réalisés pour rechercher des économies et des recettes nouvelles montrant que :

• **2/3 des dépenses ont été couvertes par des réductions ou des recettes supplémentaires**

• **1/3 restant a nécessité une augmentation des taux d'imposition de la fiscalité locale de 5%.**

Le budget d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 5 513 806 € soit une hausse de 12,57 % par rapport au BP 2022. L'objectif reste de trouver l'équilibre entre le projet phare du mandat qui est la restructuration des Écoles de Longues d'une part, et l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement d'autre part. Cette année est marquée par une recette supplémentaire de taxe d'aménagement liée à l'installation de la Banque de France (+ 420 000 €) dont une partie permettra le financement des investissements et le reste permettra de réduire l'emprunt an-

nuel et contribue ainsi à réduire l'endettement à long terme.

Plusieurs éléments marquants sont à noter pour cet exercice :

- le début des travaux du projet de restructuration des écoles de Longues ;
- le projet d'aménagement des aires de jeux qui devient une priorité pour les années à venir avec une étude globale en 2023, puis une 1^{ère} tranche de travaux au parc Montcervier en 2023-2024 et une 2^{ème} tranche à Longues 2024-2025 sur des terrains appartenant déjà à la commune en prolongement de la piscine ;

- le début des actions retenues dans le cadre du Plan Guide (travaux de sécurité routière, cheminements piétons, plantations, rafraîchissement de la cour de l'École Jacques Prévert) ;
- la mise en œuvre des Circuits du Patrimoine dans les bourgs de Vic le Comte et d'Enval ;
- la programmation des travaux de restauration du retable de la Sainte-Chapelle ainsi que des travaux urgents compte-tenu de l'état du monument ;
- le déploiement de la Fibre Optique dans les villages.

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

••• ÉCOLE DE LONGUES	
Maîtrise d'oeuvre	221 762 €
Début travaux 1 ^{ère} tranche	518 288 €
AUTRES AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX	
Restauration Retable	320 000 €
Cuve de récupération d'eau au Complexe André Boste	110 000 €
Travaux opérations Plan guide	200 000 €
Entrée de ville côté Billom (achat de terrain et aménagement de parking)	176 000 €
Circuits du patrimoine	49 200 €
Aménagement aire de jeux (étude et travaux Parc Montcervier)	100 000 €
Déploiement de la fibre dans les villages	281 755 €
Rénovation énergétique des bâtiments (Mairie, école J. Prévert, Couvent des Dames)	30 000 €

Les recettes

Les principales recettes estimées pour l'année 2023 sont les suivantes :

- les subventions d'investissement versées par l'État, la Région, le Département et l'Union Européenne : 1 186 435 € ;
- les dotations qui comprennent le FCTVA et la taxe d'aménagement : 880 000 € ;
- les fonds propres ;
- les cessions de terrains et d'immeubles : 130 000 € ;
- emprunt et dettes assimilés : 700 000€.

AU TOTAL, 21 actions

ONT ÉTÉ RETENUES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE :

Vic le Comte :

- Boulevard du Jeu de Paume & place de la République
- Boulevard André Boste & place de la Liberté
- Boulevard Guyot Lavaline & de Beussat
- Place du Vieux Marché / Traverse & Place Saint-Pierre
- Autres rues du centre historique
- Place Saint-Jean & place de la Roche
- Parc Montcervier
- Aire pour camping-cars
- Ancien moulin à vent
- Natures de proximité
- Carrefours et sécurité
- Stratégie Points d'Apport Volontaire

Longues :

- Longues Beach
- Parvis de la gare SNCF
- Clos Sainte Marguerite
- Cours de la République & marché
- Carrefours et sécurité
- Parc des sports
- Natures de proximité

Liens :

- Schéma de circulation cyclable & pédestre
- Continuités écologiques & environnementales

Ces orientations constituent le projet politique de la municipalité, dans la perspective 2030. En fonction des capacités budgétaires de la collectivité, les projets seront engagés progressivement mais dans le respect de la stratégie globale affirmée dans le plan guide.

Ainsi, dès 2023, plusieurs éléments seront réalisés (aménagement de sécurité, circuit du patrimoine, rétablissement de cheminements doux, végétalisation...) ou engagés (aménagement du Parc Montcervier, aires de jeux...).

D'autres projets vont être mis au travail dans les prochains mois, pour une réalisation d'ici la fin du mandat ou après 2026. Pour aller plus loin, l'ensemble du document est disponible en ligne sur www.vic-le-comte.fr / Mon quotidien / urbanisme - PLUi / Plan guide ou consultable directement en Mairie sur demande.

BOULEVARD DU JEU DE PAUME ET PLACE DE LA RÉPUBLIQUE



Boulevard à sens unique

Conservation zone bleue
devant les commerces

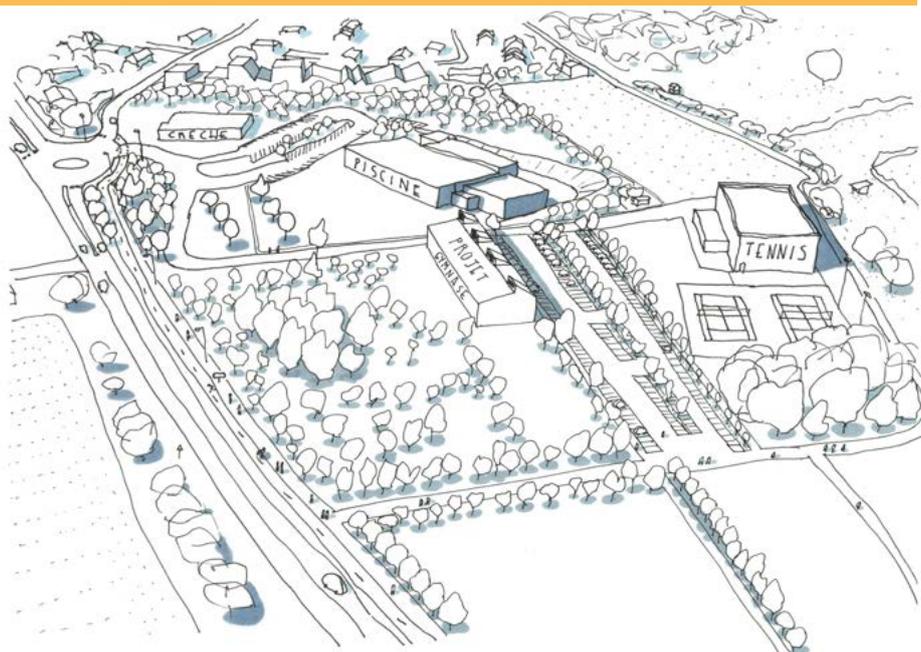
Organisation d'un plateau traversant
Réaménagement du quai bus sur voirie
Réorganisation du parvis alternant minéral
et végétal dans le prolongement de la halle

Rue à sens unique

Venelle plantée

Jardin de proximité

PARC DES SPORTS À LONGUES



Opération de ravalement des façades

AVANT



APRÈS



L'une des 1^{ères} opérations lancées a été l'aide pour le ravalement des façades en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Cette opération vise à mettre en valeur le patrimoine bâti de la commune dans la zone UP1 de l'AVAP visible depuis l'espace public. Elle concerne les simples badigeons, les ravalements complets, le nettoyage et le remplacement des pierres de façade, la réfection des joints, le remplacement des menuiseries, etc. du bâti privé.

Sur l'année 2022, 3 dossiers éligibles ont bénéficié de l'aide pour un total de 5000€ de subvention allouée (engagés par la municipalité). L'opération est reconduite pour 2023.

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Contactez
la Fondation du Patrimoine,
Jean-Pierre Courtet
au 04 73 39 52 67
ou th-jp.courtet@orange.fr

AVANT



APRÈS



Ils ont la parole

Majorité

AVEC VOUS, AGISSONS

Vicomtoises, Vicomtois,

À partir du projet politique porté lors des élections de 2020, l'équipe municipale est unie et mobilisée. Si le contexte impose des mesures d'économies budgétaires très importantes, c'est collectivement et en responsabilité que ces décisions ont été prises. Nous restons pour autant fidèles à nos engagements, que nous concrétisons progressivement.

Outre la belle dynamique que connaît notre commune, des projets très importants aboutissent. Le « plan guide » est une étape forte de notre mandat, car il fixe le cap de notre stratégie pour les 10

prochaines années, en mêlant les diverses thématiques de façon cohérente.

Même si cela a un coût, nous sommes fiers d'avoir renforcé les services publics, permettant de compenser un peu le désengagement de l'État. Ouverts il y a plus d'un an, France Services et le Dispositif de Recueil des pièces d'identité (CNI et passeports) rencontrent un grand succès. À l'instar des différents services municipaux, ces outils facilitent le quotidien de nombreux habitants !

 @avecvousagissons

Opposition

SOYONS VIC

Cher(e) Vicomtois(e)s,

L'inflation pèse sur les charges de fonctionnement des collectivités, pourtant de nombreuses municipalités ont fait le choix de la rigueur budgétaire et ne pas la faire supporter à leurs contribuables.

Les choix politiques assumés par la majorité en place, qui ont notamment pour résultat une forte augmentation de la masse salariale depuis le début du mandat, conduisent notre commune à augmenter les impôts de manière significative.

Des décisions auraient pu être prises pour équilibrer notre budget sans augmenter la pression fiscale tout en maintenant les niveaux de service.

Nous les avons proposées mais elles n'ont pas été retenues. Nous le regrettons !

 @soyonsvic

Sans étiquette

Très bel été à tous. Veillons à préserver les ressources de la nature.

 stephaniepicard2020@gmail.com
Stéphanie Picard Conseillère municipale

Antoine Desforges
Cécile Durand
Laurent Bégon-Margeridon
Valérie Dupouyet-Bourduge
Cyrille Fayolle
Catherine Fromage
Jean-Yves Galvaing
Eva Cubizolles
Jean-Claude Areste
Bernard Brun
Annie Seys
Patricia Chaput
Delphine Cousinié

Élodie Pineau
Gilles Paulet
Danielle Vasson
Jean-Paul Alary
Axel Wimmel
Cendrine Charbonnier
Stéphane Maury
Robert Delabre
Audrey Granet
Thomas Heyraud

Paul Brault
Dominique Scalmana
Catherine Daffix-Raynaud
Jean-François Blanc
Pierre Secrétant

Stéphanie Picard

Des infos

PRATIQUES

Info canicule

pensez aux personnes fragiles



Un registre nominatif des personnes vulnérables, personnes âgées ou handicapées isolées à domicile est constitué en Mairie comme chaque année en cas du retour du plan canicule. Il permettra, lors du déclenchement de celui-ci, de contacter les personnes figurant sur cette liste dans le cadre d'actions de prévention.

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, merci de vous signaler directement en Mairie ou au 04 73 69 02 12.

Vous pouvez nous indiquer toute personne vulnérable dont vous connaissez la situation difficile.

N° INFO CANICULE :
0 800 06 66 66
de 9h à 19h

Les horaires d'été

de vos services

ACCUEIL MAIRIE



JUILLET :

Horaires habituels :
Du lundi au vendredi les matins
de 8h30 à 12h30

Les après-midi :

Le lundi de 13h30 à 18h30
Le mardi, mercredi et jeudi
de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 13h30 à 16h30

AOÛT :

Horaires habituels
SAUF FERMETURE
TOUS LES MARDIS APRÈS-MIDI

FRANCE SERVICES



DU 3 JUILLET

AU 2 SEPTEMBRE (inclus) :

Lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

FERMETURE
LE 15, 22 JUILLET
ET 14 AOÛT

Bulletin d'informations municipales
Publication de la Mairie de Vic le Comte

Directeur de la publication : Antoine Desforges • Responsable de publication : Delphine Cousinié • Rédaction : Émilie de Miras-Villeneuve
Conception et réalisation : Malcie Auzary/Studio Malice • Impression : Imprimerie Champagnac (15)
Crédit photos : Mairie de Vic le Comte, Luc Léotoing Paysage Urbanisme, DROOPIC

Dépôt légal : Juin 2023



LE TRI + FACILE



BAC DE TRI